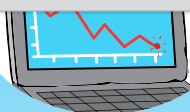


QUIZZ
EN PAGE 3

Prêt pour la RT 2012 ?

La nouvelle réglementation thermique nécessite des changements de pratiques pour les professionnels du bâtiment. Certains sont déjà prêts, d'autres pas encore tout à fait.

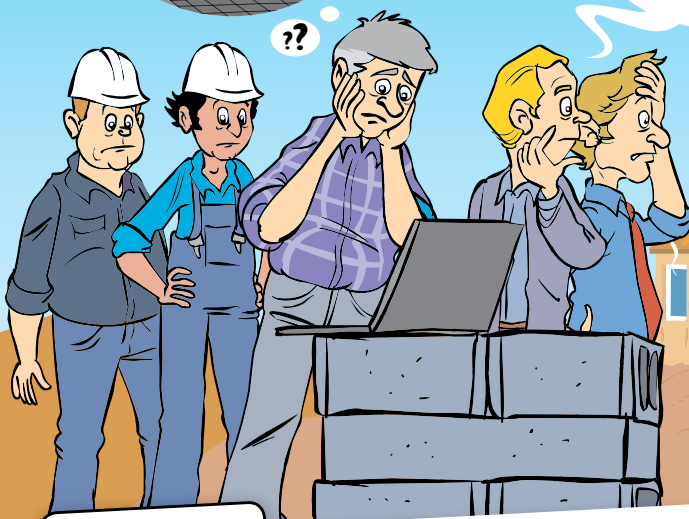
⚠ Test d'étanchéité à l'air non conforme !



???

ET MAINTENANT,
ON FAIT QUOI ?!

??



AU 1^{ER} JANVIER
2013

la RT 2012 sera incontournable...

C'est une révolution liée à la qualité qui profitera à tous !

Action initiée par les signataires de l'accord pour le développement de l'emploi et des compétences du 22 octobre 2009



RÉGLEMENTATION

LA RT 2012, C'EST QUOI ?

La réglementation thermique 2012 vise à généraliser les bâtiments basse consommation (BBC) dans la construction neuve.

La RT 2012 repose sur 3 nouveaux indicateurs qu'il faudra satisfaire dès la conception des projets et qui seront vérifiés à l'achèvement des travaux.

①

La CEP...

La consommation d'énergie primaire plafonne à 50kWh/m²/an. C'est 3 fois moins que sous la RT 2005. Cette valeur est pondérée en fonction de la zone climatique.

②

L'indice Bbio...

Plafonne les besoins de chauffage, de refroidissement et d'éclairage du bâtiment par une meilleure prise en compte des critères bioclimatiques (orientation, apports solaires...).

③

L'indice Tic...

Met l'accent sur le confort d'été et le non dépassement d'un niveau de température sans recours à la climatisation.

LA NOUVEAUTÉ : LES CONTRÔLES !

*DES ATTESTATIONS D'UN
BUREAU D'ÉTUDE DEVRONT
MONTRER QUE LA RÉGLEMENTATION
A BIEN ÉTÉ RESPECTÉE LORS
DU DÉPÔT DE PERMIS DE
CONSTRUIRE ET LORS DE
L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.
UN TEST D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR
IN SITU SERA ÉGALEMENT
EXIGÉ À L'ACHÈVEMENT
DES TRAVAUX.*



QUIZZ

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LA RT 2012 ?

En tant que chef d'entreprise

Acquis

J'ai les connaissances suffisantes pour dialoguer dès la phase de conception avec la maîtrise d'œuvre et être force de proposition.

☐

Je connais l'importance des interactions entre les différents intervenants qui agissent sur cette performance globale, car la performance énergétique d'un bâtiment concerne tous les corps d'état.

☐

Je connais les principes de l'étanchéité à l'air et je sais la mettre en œuvre, car la RT 2012 impose un test qui viendra valider la conformité du bâtiment.

☐

Je sais prouver les méthodes utilisées et les matériaux employés sur un mémoire technique, pour atteindre les résultats exigés par la RT 2012.

☐

Je suis en mesure de m'associer avec des confrères pour proposer une offre globale de travaux (groupement, association, coopérative...), et ainsi répondre aux exigences de la RT 2012 et aux attentes des clients.

☐

Dans la phase de chantier

Acquis

Nous respectons les techniques de mise en œuvre pour garantir l'étanchéité à l'air.

☐

Nous respectons les ouvrages déjà réalisés dans les normes par les autres corps de métier.

☐

Nous savons comment faciliter le travail des lots restants.

☐

Nous savons réaliser un auto-contrôle sur les ouvrages.

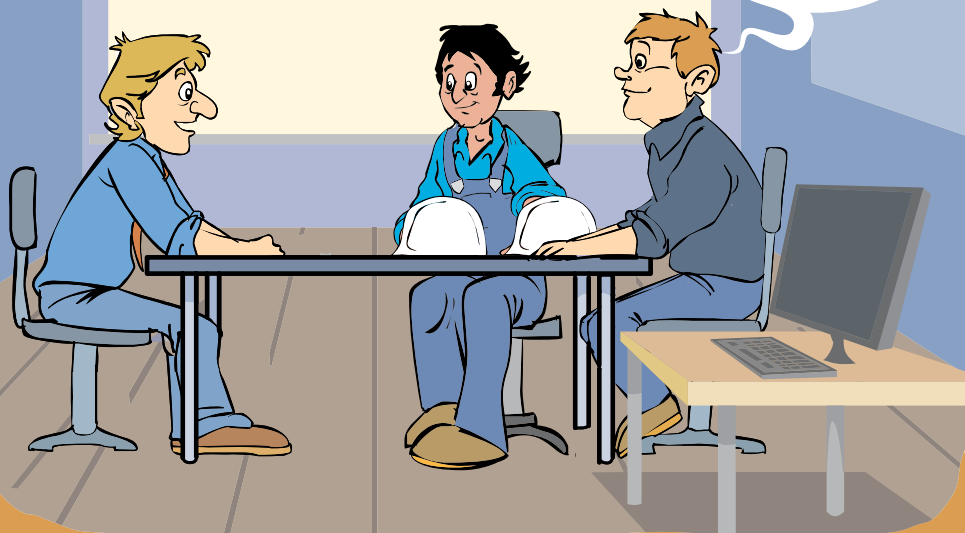
☐

Nous savons communiquer techniquement avec les autres sur le chantier.

☐

AVANT DE COMMENCER LE PROCHAIN CHANTIER...

EVALUONS
MAINTENANT NOS
COMPÉTENCES !





**En savoir plus sur la RT 2012
et l'efficacité énergétique :**

www.ademe.fr
www.rt-batiment.fr
www.feebat.org
www.eco-artisan.net

RÉSULTATS DU QUIZZ

Moins de 5 "acquis" : L'échéance est là !

Une remise à niveau est nécessaire pour rester compétitif.

Nous vous proposons : Un accompagnement personnalisé pour vous positionner sur un marché exigeant et d'avenir : l'efficacité énergétique.

5 à 7 "acquis" : Encore un petit effort !

Des adaptations sont sans doute à prévoir pour passer le cap en douceur.

Nous vous proposons : Un bilan des compétences présentes dans votre entreprise pour vous aider à identifier puis acquérir les techniques qui feront la différence.

8 à 10 "acquis" : Bravo !

Vous êtes peut-être en route vers les bâtiments à énergie positive de la RT 2020.

Nous vous proposons : De renforcer votre démarche qualité ou d'accéder à la labellisation ECO Artisan. Cela vous permettra d'afficher votre savoir-faire et de garder une longueur d'avance.

DÉCIDÉ À AGIR ? CONTACTEZ-NOUS

CAPEB HÉRAULT

Tél. : 04 67 76 91 98 - Béziers

Tél. : 04 67 44 69 98 - Clermont l'Hérault

www.capeb-herault.fr

MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND BITERROIS

Tél. : 04 99 43 25 95

mdegb.mauffrey@wanadoo.fr

MAISON DE L'EMPLOI PAYS CŒUR D'HÉRAULT

Tél. : 04 67 88 24 13

maisondelemploi@emploi-coeur-herault.fr